



## L'excellence santé animale

Au plus proche de vos besoins,  
pour répondre à vos questions.

## Contactez-nous !

► **Secrétariat de section**  
Antenne de PLOUFRAGAN

**Assistante technique :**  
**Laurence COULAN**  
tél. 02 96 01 37 00

### Vos interlocuteurs de terrain :

- les conseillers spécialisés :

**Michel LEVEQUE** > Antenne de Rennes  
(zone Côtes d'Armor, Ille et Vilaine)

**Nathalie THOURY** > Antenne de Vannes  
(zone Finistère, Morbihan)

- le référent technique :

**Félix MAHE**  
tél. 02 96 01 37 00

### Sur nos outils connectés :



► [www.facebook.com/gds.bretagne/](http://www.facebook.com/gds.bretagne/)

► [www.twitter.com/gdsbretagne/](http://www.twitter.com/gdsbretagne/)

► [www.blog-gds-bretagne.fr](http://www.blog-gds-bretagne.fr)

► [www.gds-bretagne.fr](http://www.gds-bretagne.fr)



### siège social régional **Ploufragan**

13, rue du Sabot - BP 28  
22440 Ploufragan  
tél. 02 96 01 37 00  
antenne.ploufragan@gds-bretagne.fr

### **Quimper**

3, allée Sully - CS 32017  
29018 Quimper cedex  
tél. 02 98 95 42 22  
antenne.quimper@gds-bretagne.fr

### **Rennes**

Rue Maurice Le Lannou  
CS 74241  
35042 Rennes cedex  
tél. 02 23 48 26 00  
antenne.rennes@gds-bretagne.fr

### **Vannes**

8, avenue Edgar Degas  
CS 92110  
56019 Vannes cedex  
tél. 02 97 63 09 09  
antenne.vannes@gds-bretagne.fr



Le Conseil Régional de Bretagne  
soutient financièrement des actions  
de GDS Bretagne.

À L'ENCRE BLEUE : conception / réalisation 02 97 66 14 35 - RCS Vannes 48 833531 - photos : GDS Bretagne - M. Jamoneau - Phabry - 07/2017  10-31-1821 / Certifia PEFC / peffiance.org

# Mes services de A à Z

## section avicole

### 2017



 **GDS**  
Bretagne  
*L'action sanitaire ensemble*



Le rôle de la section avicole de GDS Bretagne est d'améliorer **le sanitaire et le bien-être** en élevage de volailles en collaboration avec les conseillers habituels des éleveurs (technicien, vétérinaire de l'élevage).

## ADHÉRER, COMMENT ?

Cotisation 2017 (HT)		Montant
FORFAIT ÉLEVAGE		<b>30 €</b> par site d'élevage
COTISATION / unité de surface		<b>18 €</b> pour 1 000 m <sup>2</sup>
EXEMPLE POUR UN BÂTIMENT DE 1 200 m <sup>2</sup>	FORFAIT	30 €
	cotisation/surface (18 x 1 200/1 000)	21,60 €
	SOIT	<b>51,60 €</b> par an

## LES SERVICES

Chaque adhérent peut faire appel à GDS Bretagne pour toute demande en relation avec le sanitaire et le bien-être animal.

### VEILLE SANITAIRE

Organisme à Vocation Sanitaire régional dans le domaine animal, GDS Bretagne a pour missions la prévention, la surveillance et la maîtrise des dangers sanitaires.

- Recensement des élevages et détenteurs d'oiseaux sur l'ensemble du territoire de la Bretagne.
- Plan d'urgence contre les maladies de catégorie 1 en volailles (Influenza aviaire, maladie de Newcastle, Salmonelloses, Botulisme) en partenariat avec les services de l'état : mise à disposition et organisation de moyens humains et matériels en cas de crise sanitaire majeure.

### ASSAINISSEMENT MAÎTRISE

#### Maladies de catégorie 1 (Salmonellose, botulisme) ou tout problème sanitaire récurrent (maladies virales...)

- Assistance technique en cas d'assainissement de l'élevage et mise en place d'un plan de prévention.
- Réalisation d'essais et tests de nouveaux produits et protocoles de décontamination.
- Participation à des comités de pilotage en lien avec **des programmes de maîtrise des risques sanitaires** en élevage de volailles (exemples : maîtrise des ténébrions en élevage, programme amélioration de la qualité de l'eau, etc.) en partenariat avec les services de l'ANSES, ITAVI, Chambres d'agriculture.

### CONSEIL SANTÉ

#### Appui technique, visites et conseils individualisés

- Décontamination : réussir la **décontamination** de son élevage face à un problème sanitaire (matériels, méthodes, produits, etc).
- Ambiance bâtiment : améliorer le **fonctionnement de la ventilation** du bâtiment.
- **Qualité de l'eau** : prélèvement annuel par le conseiller local et conseil pour améliorer la qualité.
- **Rongeurs, insectes** : conseil pour les maîtriser.
- Démarche Qualité : réalisation d'audit (chartes qualité...).
- **Equarrissage** : gestion du stockage et de l'enlèvement en situation d'urgence, mise en place de bacs d'équarrissage collectifs.

Nouveauté  
2017

#### Plan de biosécurité contre le risque Influenza aviaire :

Accompagnement personnalisé à la mise en conformité de votre élevage de volailles (arrêté du 8 février 2016)

### FORMATION

#### Des formations pour tous les adhérents :

- décontamination des élevages
- qualité de l'eau
- maîtrise des insectes
- biosécurité en élevage de volailles
- maîtrise de la ventilation

Ces journées de formation sont également assurées pour les salariés d'élevage, les agents des services techniques et les vétérinaires avec les entreprises de la filière avicole.

#### Plan de biosécurité contre le risque Influenza Aviaire (Arrêté du 8 février 2016) :

Nouveauté  
2017

Formation obligatoire pour les détenteurs d'oiseaux assurée par GDS Bretagne : sessions de rattrapage fin 2017 (33 journées de formation et 470 éleveurs formés au premier semestre 2017).

### INFORMATION

- Diffusion d'articles dans Le KIOSK,
- Bulletins d'information de la section (2 par an),
- Fiches techniques disponibles sur simple demande.

